

**Procès-verbal des décisions de
l'Assemblée Générale Ordinaire de la PFM63
du Vendredi 6 juin 2025 de 9h à 12h30
Pépinière d'entreprises Pascalis**

Le vendredi 6 juin 2025 de 9h à 12h30, les membres de l'Association **PLATEFORME MOBILITE DU PUY-DE-DOME** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en présentiel à la Pépinière d'entreprises Pascalis.

30 Personnes présentes

AFPA	Madame	DOERLER	Maria-isabelle
AFPA	Madame	DACOSTA	Romane
ANCT Commissariat du Massif central	Madame	PEYRE	Christelle
Corum St Jean	Madame	CARON	Laura
Tous Mobiles Combrailles Chavanon	Monsieur	CORONT-DUCLUZEAU	Denis
CACB	Monsieur	CHARRET	Serge
CD63 - Hôtel du département	Madame	ARNAUD-LANGLADE	Sophie
CD63 - Hôtel du département	Monsieur	BAZIN	Thierry
INFREP63	Madame	LEFEBVRE	Nathalie
COMBRAILLES SIOULE & MORGE	Monsieur	LELIEVRE	Sylvain
Les monts qui pétillent	Madame	CHAZELLE	Blandine
DETOURS	Madame	FARGE	Anaëlle
AWO	Monsieur	TARRIT	Pierre
Halt ô stop	Monsieur	MOMBOISSE	Loan
Chavanon Combrailles et Volcans	Monsieur	GAULON	Pascal
DOMES SANCY ARTENSE	Madame	CARNEIRO DE SOUSA	Elisa
LASER EMPLOI AUVERGNE AI	Monsieur	DURAND	Christophe
CISCA	Madame	CHAMEROY	Maiwen
Massif du Sancy	Madame	CAUSIN	Mathilde
Mobil Emploi	Madame	MILLET	Julie
PFM63	Monsieur	COLLET	Raymond
PFM63	Madame	ANDRIVON	Nathalie
PFM63	Madame	CHABAUD	Laurie
PFM63	Madame	LAIGNEZ	Claire
PFM63	Monsieur	PAYS	Tommy
PFM63	Monsieur	PINGLOT	Fabien
SMTUT	Madame	GRILLE	Emilie
ATRIA	Monsieur	ROBERT	Bruno
INCOME	Monsieur	BUYENS	Alexandre
PFM63	Madame	JOUFFREAU	Jade
PFM63	Madame	ROBERT	Pauline

12 Personnes excusées

Agence d'urbanisme Clermont Massif Central	Monsieur	REILLES	Sébastien
Brigade Nature 63	Madame	GISARD	Martine
GROUPE JOB AGGLO	Monsieur	BONALDI	Christophe
DDETS	Madame	JUBIEN	Valérie
Secours catholique	Monsieur	FESQUET	Bernard
FEDERATION AGIR POUR LA LIGNE CLT FD LE MONT DORE USSEL TULLE	Monsieur	ROY	Christian
Entreprise Michelin	Madame	FORCE	Carole
GEIQ BTP 63	Madame	HUGOU-BERNINI	Sophie
PAYS DE SAINT-ELOY	Madame	DUBOISSET	Jacqueline
Mob'in	Madame	BRUERE	Marion
OrbiMob'	Monsieur	OLIVA	Patrick
SMTUT	Monsieur	BERNARD	Tony

3 pouvoirs

Structure	Nom du titulaire	Prénom du titulaire	Pouvoir donné
CC DOMES SANCY ARTENSE	BRUGIERE	Eric	Pouvoir à Pascal Gaulon
OrbiMob'	OLIVA	Patrick	Pouvoir au Président
ASSOCIATION API	REBELLO	Romain	Pouvoir au secrétaire

Ordre du jour

Mot d'ouverture du Président	3
Rapport moral du Président	5
Présentation des comptes 2024 et rapport financier par la Trésorière.....	5
Vote sur les comptes 2024	6
Présentation du rapport d'activité 2024	6
Vote sur le rapport moral du Président et sur le rapport d'activité	8
Jeux sur l'écomobilité et programme de formation sur l'écomobilité	8
Présentation et vote du Budget prévisionnel	8
Validation du bulletin d'adhésion 2025	9
Ratification des adhésions 2025 et ouverture du Conseil d'Administration.....	9
Validation des structures auxquelles adhèrent la PFM63 en 2025.....	11

Lien vers la présentation de la réunion :

<https://pfmobilite.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-06-06-AG-PFM2025-PR2SENTATION.pdf>

Lien vers la présentation complète des comptes :

<https://pfmobilite.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-06-02-CA-arret-des-comptes-2024.pdf>

Lien vers la plaquette de présentation des comptes de l'expert-comptable :

https://pfmobilite.fr/wp-content/uploads/2025/06/PLATEFORME-MOBILITE_PROJET-Plaquette-2024_V3.pdf

Lien vers le rapport du CAC :

<https://pfmobilite.fr/wp-content/uploads/2025/06/CAC-Rapports-2024.pdf>

Mot d'ouverture du Président

M. Raymond COLLET, Président de la PFM63 accueille l'ensemble des personnes présentes. Il présente la liste des personnes excusées et fait un rapide tour de salle en précisant les membres présents ayant le droit de vote :

Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	LASER EMPLOI AUVERGNE AI	Vote
Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	Corum St Jean	Vote
Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	FJT Atrium	Excusé
Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	Secours Populaire Français	Excusé
Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	INFREP 63	Vote
Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	EMMAUS BUSSIERES INSERTION	Excusé
Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	GRUPE JOB'AGGLO	Excusé
Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	Fédération Agir pour la ligne Clermont-Fd Le Mont Dore Ussel Tulle	Excusé
Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	ASSOCIATION FORUM REFUGIES	Excusé
Acteurs non spécialistes mais proposant des solutions	Les Monts Qui Pétillent	Vote
Acteurs non spécialistes mais proposant des solutions	Secours catholique - Cantal, Puy-de-Dôme	Excusé
Acteurs non spécialistes mais proposant des solutions	ADIE	Excusé
Acteurs professionnels de la mobilité	OHIKA	Vote
Acteurs professionnels de la mobilité	AWO	Vote

Acteurs publics	CC CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS	Vote
Acteurs publics	CC COMBRAILLES SIOULE ET MORGE	Présent sans droit de vote
Acteurs publics	CC DOMES SANCY ARTENSE	Pouvoir à Pascal Gaulon
Acteurs publics	CC PAYS DE ST ELOY	Excusé
Acteurs publics	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ	Excusé
Acteurs publics	CC MASSIF DU SANCY	Présent sans droit de vote
Acteurs publics	SMTUT	Présent sans droit de vote
Experts ou personnes qualifiées	OrbiMob'	Pouvoir Président
Experts ou personnes qualifiées	COLLET Raymond	Vote
Experts ou personnes qualifiées	CISCA	Vote
Experts ou personnes qualifiées	CORONT-DUCLUZEAU Denis	Vote
Membres fondateurs	Aide à la mobilité - Mobil Emploi	Vote
Membres fondateurs	FIT FORMATION	Vote
Membres fondateurs	ASSOCIATION API	Pouvoir à la Trésorière
Membres fondateurs	DETOURS	Vote

16 adhérents peuvent ainsi voter.

Il précise que pour les prochaines réunions un modèle de pouvoir sera mis en place afin que les titulaires adhérents puissent se faire représenter. Il est précisé que si le membre titulaire ne peut pas être présent, il peut se faire représenter par son suppléant et cela sans document particulier (suppléant inscrit sur le bulletin d'adhésion).

Si le membre titulaire souhaite désigner une autre personne que son suppléant, il doit remplir un modèle de pouvoir pour désigner la personne ayant le pouvoir de le représenter et de voter. Cette personne peut être un autre membre adhérent de l'association (attention : chaque adhérent ne peut disposer que d'un seul pouvoir) ou toute autre personne (autre représentant ou salarié de la structure, technicien de la collectivité ou toute autre personne).

Avant de démarrer la rencontre, le Président demande de valider les procès-verbaux des réunions précédentes :

- PV de l'AGO de 2024 : <https://pfmobilite.fr/wp-content/uploads/2025/04/2024-06-10-AGO-PV-SIGNE.pdf>
- PV de l'AGE du 14/02/2025 : <https://pfmobilite.fr/wp-content/uploads/2025/06/AGE-14-02-2025-Proces-verbal.pdf>

Ces deux documents sont validés à l'unanimité et sans remarque.

Il demande également, compte-tenu des contraintes horaires de l'expert-comptable de la PFM63 (Alexandre BUYENS) et du Commissaire aux comptes (Bruno ROBERT), s'il est possible de modifier l'ordre du jour en présentant les comptes 2024 avant de présenter le rapport d'activité.

Ce changement de présentation est validé.

Rapport moral du Président

Raymond COLLET, présente les grands enjeux de 2024 en mettant en avant l'évolution de la gouvernance de l'association qui a été un pari réussi compte tenu du nombre de personnes présentes lors de l'AGE du 14/02/2025 et du nombre de personnes présentes aujourd'hui.

Il explique que les salariés se sont fortement mobilisés sur la recherche de financement qui a été payante avec la signature du programme TIMS et d'un dossier LEADER sur la communication. La complexité et la diversité de financements sera mis en avant aujourd'hui.

Avec le développement de solutions de mobilité sur les territoires (transport d'utilité sociale, auto-partage ou location solidaire) et l'organisation des cafés des mobilité, il est à noter que la PFM63 à renforcer son ancrage sur les territoires.

La diversification des financements et la structuration de nouveaux partenariats a permis de diversifier les publics accompagnés : jeunes en rupture (partenariat avec Methexis), projet Integramob ... même si globalement le nombre de personnes accompagnées diminue (perte de dynamisme sur le marché du CD63 suite à un arrêt des prescriptions en 2023, arrêt des financements pour l'accompagnement des publics en chantier d'insertion pendant plusieurs mois).

D'une manière générale en 2024, la PFM63 s'est donné les moyens de se professionnaliser et d'investir : investissement dans des véhicules, dans des logiciels d'activités, ouverture d'un poste en communication. Toutes ces actions ont contribué à renforcer le rôle de la PFM63 comme l'acteur départemental de la mobilité solidaire et durable.

Présentation des comptes 2024 et rapport financier par la Trésorière

Fabien PINGLOT, gestionnaire comptable à la PFM63, présente les comptes avec Alexandre BUYENS, expert-comptable de la PFM63.

La présentation des comptes a été transmise par mail ainsi que la plaquette de l'expert-comptable préalablement à cette rencontre.

Suite à cette présentation des comptes, Anaëlle FARGE, trésorière de l'association reprend les grands enjeux de la structure :

- **La trésorerie de la PFM63** est plutôt bonne en 2024 mais cette situation est très fragile au regard du positionnement de la structure sur de gros projets qui paie avec d'important décalage. Les fonds propres associatifs ne permettront pas de supporter ces décalages et de nouveaux outils financiers de type Daily devront sûrement être contractualisés. Elle précise également que la PFM63 paie les acteurs en charge des prestations à 91 jours. Ce délai ne peut pas être rallonger sans mettre en difficulté les autres structures. Un effort doit à l'inverse être fait pour le diminuer.

Il est ainsi important d'augmenter le fonds de roulement de l'association et de dégager chaque année des résultats suffisants pour cela.

- La diversité des financements peut faire penser à un gâteau de miettes qui induit un très gros travail de gestion (suivi des remontées de dépenses, bilans financiers...). Cette charge repose

sur une petite équipe et il est indispensable que nous travaillions ensemble à **simplifier le modèle économique de la structure et à pérenniser le financement des activités.**

- **L'augmentation des immobilisations** reflètent le positionnement de la PFM63 sur la gestion de nouveaux services (gestion d'une flotte de véhicules). Ces nouveaux services vont demander du temps de gestion qu'il est nécessaire d'anticiper.
- **L'augmentation de la masse salariale** reflètent l'augmentation et la diversification des actions menées. Il est à noter que la plupart des salariés de la PFM63 sont mobilisés sur des projets (reprise des postes de certaines conseillères mobilité, chargés de mission sur des programmes spécifiques), ainsi le nombre de personnes dédiées à la gestion administrative de la structure n'est pas si important.

La Commissaire aux comptes prend la parole afin de présenter ses rapports. Il explique qu'il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association PLATEFORME MOBILITE 63 à la fin de cet exercice.

Il présente également son rapport sur les conventions règlementées en expliquant qu'il s'agit de l'ensemble des conventions mises en place entre la PFM63 et ses membres. Il s'agit principalement de conventions de mise à disposition de personnel et d'avance de trésorerie.

Vote sur les comptes 2024

Suite à la présentation des comptes, le Président propose :

- d'approuver les comptes annuels clos au 31/12/2024 avec un résultat positif 36 144,95 €
- d'affecter en réserve associative la totalité de ce résultat afin de renforcer la trésorerie et les capacités d'emprunt de l'association
- d'approuver le rapport sur les conventions règlementées
- Il est proposé de donner quitus financier au Président et à la Trésorière

L'ensemble de l'assemblée approuve à l'unanimité ces différentes propositions (16 votes pour).

Présentation du rapport d'activité 2024

Claire LAIGNEZ, directrice de l'association, présente l'ensemble des activités de l'association avec l'aide de plusieurs membres de l'équipe :

- Nathalie ANDRIVON, coordinatrice d'activité
- Tommy PAYS, chargé de mission pouvoir bouger
- Laurie-Anne CHABAUD, chargée de communication
- Fabien PINGLOT, gestionnaire comptable

Les principaux points de la présentation :

- **Une association présente sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme**

Un effort de présence sur les territoires ruraux entre 2024-2025 et une diminution du nombre d'orientation sur Clermont Auvergne Métropole.

Des moyens sont mis sur l'animation territoriale, ces moyens sont à pérenniser.

- **Diminution du nombre de personnes orientées via nos marchés et subventions d'accompagnement**

(- 17% soit 347 personnes en moins)

Arrêt des accompagnements des salariés des chantiers, reprise en décembre 2024

Reprise des orientations sur le marché du CD63 suite à l'arrêt des prescriptions suite à une consommation.

Mais on note un taux d'engagement dans les parcours meilleur qu'en 2023.

- **Plus de demandeurs d'emploi accompagnés (38% du public en 2023 à 47% en 2024) grâce au marché MBI de France Travail mais diversification des publics**

Nombre de personnes accompagnées en 2024 : 1 432 (-10% par rapport à 2023), mais avec le développement du TUS, nous avons permis à 102 personnes de se déplacer sur les territoires ruraux. Ces solutions de mobilité avec le TUS s'adressent à tous ce qui diversifie le public accompagné.

Partenariat avec Methexis dans le cadre du programme CEJ-JR

Public migrant avec la mise en place de la formation Integramob

- **Une offre de solutions qui se développe avec le TUS et demain avec le renforcement de la location solidaire et l'autopartage**
- **Deux partenaires historiques qui proposent des solutions sur l'ensemble du département : Fit formation avec l'auto-école sociale et Détours avec deux garages solidaires.**

Ces deux acteurs font une alerte sur la situation financière de leurs activités de mobilité solidaire. Une partie des financements de l'auto-école sociale et des garages solidaires passent par la PFM63 via des financements départementaux. Il est important d'avoir un regard départemental au-delà des enjeux propres à chaque structure afin de maintenir des solutions existantes.

Pascal GRAND, directeur de FIT formation, précise que l'Auto-école sociale a évolué en 2024 et passe petit à petit d'une auto-école à un centre d'apprentissage de la mobilité avec le développement de la conduite sur le scooter, la voiturette, le vélo notamment sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole mais dans l'objectif de le déployer sur d'autres territoires. Cependant l'AES est déficitaire entre 20 000 et 40 000€ depuis plusieurs années. Une vraie réflexion sur cet outil doit-être menée si nous souhaitons le maintenir.

- **Des outils de communication qui se développent**

Une stratégie de communication qui se met en place pour impulser un changement de comportement et changer d'échelle grâce à plusieurs outils : un site internet, une newsletter, une page Facebook, une page LinkedIn. La présence de la PFM63 sur les réseaux sociaux est importante et permet de rendre visible notre activité (2-3 publication par mois).

Des documents imprimés : flyer des services ou actions portées, rapports d'activité... contribuent également à la professionnalisation de l'association et à sa visibilité.

- **Une équipe qui peine à se stabiliser : complexité des postes / charge de travail / financements expérimentaux**

L'équipe se compose actuellement de 9,61 ETP.

L'association est un plein développement et cela repose sur l'ensemble de l'équipe. Les postes de travail sont chargés et complexes, tous les salariés doivent savoir jongler entre plusieurs dispositifs et porter ce développement qui nécessite de l'énergie.

Il est nécessaire de bien veiller à adapter les moyens internes à l'ambition du projet afin de ne pas essouffler l'équipe salariée.

Vote sur le rapport moral du Président et sur le rapport d'activité

Le Président propose de :

- de valider le rapport moral du président et le rapport d'activité
- de donner quitus moral au Président.

L'ensemble de l'assemblée approuve à l'unanimité ces différentes propositions (16 votes pour).

Jeux sur l'écomobilité et programme de formation sur l'écomobilité

Nathalie ANDRIVON anime un mentimeter sur la question de l'écomobilité.

Elle présente également le programme de formation de la PFM63 qui propose en 2025-2026 plusieurs formations :

- Approche des enjeux de la mobilité inclusive et durable
- Les engins de déplacement motorisés (EDPM)
- Eco-conduite
- Vélo-école
- Elettromobilité
- Présentation de Diago : <https://diagnostic-mobilite.fr/diago/>

Ces formations peuvent être réalisées au sein de structure, à destination des élus ou de techniciens. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à prendre contact.

Des dates seront rapidement communiquées pour organiser des sessions de formation à l'échelle départementale.

Il est précisé qu'en plus de ce programme de formation, la PFM63 peut intervenir sur des animations locales : fresque de la mobilité, tenue de stands, animation sur l'écomobilité inclusive et durable.

Présentation du Budget prévisionnel

Claire LAIGNEZ présente rapidement les grands enjeux pour l'année 2025 :

- Poursuite de l'évolution de la gouvernance
- Gestion RH : renforcement de l'équipe sur le TUS avec la création d'un nouveau poste et d'un contrat d'apprentissage
- Amélioration des outils de gestion : logiciel back office et logiciel TUS
- Mise en place de l'auto-partage, du projet en roue libre (location solidaire via un principe de conciergerie), développement du TUS sur d'autres territoires
- Recherches de financements : dossiers LEADER, réponse au nouveau marché du CD63
- Développement d'un programme de formation et d'animation et renforcement de notre présence sur les territoires.

Le budget prévisionnel de l'association en 2025 est estimé à 1 801 750,15 € de dépenses et à 1 802 058,91 € de recettes ce qui fait apparaître un résultat prévisionnel de 308€. Il est ainsi indispensable de trouver d'autres sources de financements afin d'assurer un meilleur résultat pour ne pas dégrader la trésorerie de la PFM63 (nous avons 2 emprunts en cours à rembourser).

Il est proposé de ne pas modifier le bulletin d'adhésion à la PFM63 mis en place cette année.

Le bulletin est présenté et les montants d'adhésion rappelés :

https://pfmobilité.fr/wp-content/uploads/2025/01/Bulletin_Adhesion_2025_Mail.pdf

Validation du budget prévisionnel et du bulletin d'adhésion 2025

Le Président propose de :

- d'approuver le budget prévisionnel 2025
- de donner pouvoir au Président en vue de réaliser les formalités
- de valider le bulletin d'adhésion 2025

L'ensemble de l'assemblée approuve à l'unanimité ces différentes propositions (16 votes pour).

Ratification des adhésions 2025 et ouverture du Conseil d'Administration

Claire Laignez explique que depuis la dernière assemblée extraordinaire du 14/02, il y a eu 3 nouveaux adhérents :

- SMTUT
- Communauté de Communes du Massif du Sancy
- Forum réfugié

En comptant ces nouveaux adhérents la PFM63 est actuellement à 29 membres. Le Président demande si d'autres structures sont intéressées pour adhérer, l'AFPA souhaite adhérer.

Le Président rappelle la composition de Conseil d'Administration et précise que plusieurs sièges sont disponibles. Il demande si certains sont intéressés pour rejoindre le CA.

Composition du Conseil d'Administration				Nombre de siège dispo
Collège	Structure	Nom	Prénom	
Acteurs en lien avec des personnes empêchées de mobilité	Corum St Jean	CARON	Laura	2 sièges disponibles
	INFREP 63	LEFEBVRE	Nathalie	
	GRUPE JOB'AGGLO	BONALDI	Christophe	
Acteurs non spécialiste mais proposant des solutions	Les Monts Qui Pétillent	CHAZELLE	Blandine	3 sièges disponibles
Acteurs professionnels de la mobilité	OHIKA	MOMBOISSE	Loan	3 sièges disponibles
Acteurs publics	CC CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS	GAULON	Pascal	3 sièges disponibles
Experts ou personnes qualifiées	OrbiMob'	OLIVA	Patrick	
	COLLET Raymond	COLLET	Raymond	
	CISCA	DEMENGEON	Léna	
	CORONT-DUCLUZEAU Denis	CORONT-DUCLUZEAU	Denis	
Membres fondateurs	Aide à la mobilité - Mobil Emploi	CIRELLA	Aleric	
	FIT FORMATION	GRAND	Pascal	
	ASSOCIATION API	REBELLO	Romain	
	DETOURS	FARGE	Anaëlle	

Membres élus pour 3 ans (2025-2026-2027)

Laser Emploi souhaite rentrer au CA en rejoignant le collège des acteurs non spécialistes de la mobilité mais proposant des solutions. En effet Laser Emploi est un partenaire important de la PFM63 dans le déploiement du TUS en réalisant les trajets garantis lorsque nous ne trouvons pas de bénévoles.

L'AFPA souhaite également participer au CA et rejoint le collège des acteurs en lien avec les personnes empêchées de mobilité.

Avec ces deux nouvelles candidature le CA de la PFM63 serait composé de 16 personnes :

Structure	Nom Titulaire	Prénom Titulaire
LASER EMPLOI AUVERGNE AI	DURAND	Christophe
Corum St Jean	CARON	Laura
INFREP 63	LEFEBVRE	Nathalie
GRUPE JOB'AGGLO	BONALDI	Christophe
Les Monts Qui Pétillent	CHAZELLE	Blandine
OHIKA	MOMBOISSE	Loan
CC CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS	GAULON	Pascal
OrbiMob'	OLIVA	Patrick
COLLET Raymond	COLLET	Raymond
CISCA	DEMENGEON	Léna
CORONT-DUCLUZEAU Denis	CORONT-DUCLUZEAU	Denis
Aide à la mobilité - Mobil Emploi	CIRELLA	Aleric
FIT FORMATION	GRAND	Pascal
ASSOCIATION API	REBELLO	Romain
DETOURS	FARGE	Anaëlle
AFPA	DOERLER	Maria-isabelle

Maiwen CHAMEROY du CISCA prend la parole en expliquant qu'elle travaille spécifiquement sur la question des PTCE "Pôles territoriaux de coopération économique". Elle explique que le PCTE est reconnu par la Loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, Article 9, qu'il s'agit d'un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de

mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable. Les PTCE permettent notamment de recréer des filières, des emplois et de revitaliser des territoires sinistrés socialement et économiquement.

L'organisation de la PFM63 lui fait penser à ces dynamiques, elle pourrait nous aider à monter un dossier pour être reconnu comme PTCE dans le cadre d'un appel à projet permanent.

CHAMEROY Maiwen

Le Président propose de :

- De ratifier l'ensemble des nouvelles adhésions (SMTUT, Communauté de Communes du Massif du Sancy, Forum Réfugié et l'AFPA),
- De valider la nouvelle composition du Conseil d'Administration en acceptant les candidatures de Laser Emploi et de l'AFPA
- de donner pouvoir au Président en vue de réaliser les formalités

L'ensemble de l'assemblée approuve à l'unanimité ces différentes propositions (16 votes pour).

Validation des structures auxquelles adhère la PFM63 en 2025

Claire LAIGNEZ présente la liste des structures auxquelles la PFM63 pourrait adhérer en 2025.

Structure	Lien avec la PFM63	Montant d'adhésion 2025	Personne représentant la PFM
FJT Atrium à Thiers	<i>La PFM63 loue des bureaux pour la conseillère mobilité mis à disposition par l'association Détours</i>	20€	<i>M. Raymond COLLET</i>
ADERE LAURA	<i>Centrale d'achats groupés proposant aussi le Club adhère (avantage pour les salariés)</i>	50€	<i>M. Raymond COLLET</i>
ADEF Riom	<i>La PFM63 fait appel à l'ADEF pour l'entretien de ses locaux sur Riom</i>	16€	<i>M. Raymond COLLET</i>
Orbi'Mob	<i>Présence de la PFM63 au sommet des mobilités territoriales</i>	200€ <i>(adhésion à renouvelée en octobre 2025)</i>	<i>M. Raymond COLLET</i>

CISCA	<i>Convention signée pour 3 ans (2024,2025, 2026)</i>	1 000€	<i>M. Raymond COLLET</i>
Mob'in AURA	<i>Réseau régional des acteurs de la mobilité inclusive et durable</i>	1 500€	<i>Mme. Claire LAIGNEZ</i>
La CRESS	<i>Réseau des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire</i>	320€	<i>M. Raymond COLLET</i>
Association Détours	<i>La PFM63 fait appel au garage associatif de Détours pour l'entretien de ses véhicules</i>	50€ <i>(adhésion à renouveler au 01/12/2025)</i>	<i>M. Raymond COLLET</i>
Tous mobiles Dômes Combrailles Artense	<i>La PFM63 est membre de droit avec 2 sièges</i>	0€	<i>M. Denis CORONT-DUCLUEZEAU</i>
Tous mobiles en Livradois-Forez	<i>La PFM63 est membre de droit avec un siège</i>	0€	<i>M. Raymond COLLET</i>
Total du montant des cotisations		3 156€	

Le Président propose :

- de valider l'ensemble des adhésions présentées et leur représentants PFM63 désignés

L'ensemble de l'assemblée approuve à l'unanimité ces différentes propositions (16 votes pour).

Pour extrait conforme ou procès-verbal

Fait à Clermont-Ferrand, le vendredi 6 Juin 2025.

Pour extrait conforme ou procès-verbal



Raymond COLLET
Le Président de l'Association PLATEFORME MOBILITE DU PUY-DE-DOME



Pascal GRAND
Le secrétaire de l'Association PLATEFORME MOBILITE DU PUY-DE-DOME